

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 AOÛT 2009

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 20 août 2009 à 8 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ROBERT FRÉGEAU, M. PATRICK THIFAUT, MME LOUISE GAUTHIER, MME LOUISE LEMAY, M. MARIO LAVALLÉE ET MME MARLENE CORDATO formant quorum sous la présidence de madame la mairesse SYLVIE ST-JEAN.

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol a motivé son absence.

Le directeur général, le directeur général adjoint et la greffière adjointe sont présents.

La séance est ouverte à 8 h 15.

**RÉSOLUTION 2009-08-511
SOUSSIONS - TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU
D'AQUEDUC, DE DRAINAGE ET DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE SUR
LE CHEMIN DE LA CÔTE SUD - CONTRAT 2009-1088 - RÈGLEMENT
RV-1426**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE reporter l'adjudication du contrat pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, de drainage et de réfection de chaussée sur le chemin de la Côte Sud - Contrat 2009-1088 - Règlement RV-1426.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-08-512
SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SOUS-LOCATION ET
D'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER ET DE FOOTBALL
AVEC COLLÈGE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la greffière ou la greffière adjointe à signer une convention de sous-location et d'aménagement d'un terrain de soccer et de football avec Collège Boisbriand et Montoni Boisbriand s.e.c..

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE reporter ce sujet à une prochaine séance.

Votent en faveur : la conseillère Marlene Cordato et le conseiller Patrick Thifaut.

Votent contre : les conseillères Lyne Levert, Louise Gauthier, Louise Lemay et les conseillers Robert Fréreau et Mario Lavallée.

Premier amendement à la proposition principale rejeté.

SECOND AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE remplacer le titre de la convention « terrain de soccer et de football » par « terrain de football et de soccer ».

Votent en faveur : la conseillère Marlene Cordato et le conseiller Patrick Thifaut.

Votent contre : les conseillères Lyne Levert, Louise Gauthier, Louise Lemay et les conseillers Robert Fréreau et Mario Lavallée.

Second amendement à la proposition principale rejeté.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

Votent en faveur : les conseillères Lyne Levert, Louise Gauthier, Louise Lemay et les conseillers Robert Fréreau et Mario Lavallée.

Votent contre : le conseiller Patrick Thifaut et la conseillère Marlene Cordato.

Proposition principale adoptée avec dissidence.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur André Bordeleau

- Article 2 - Pourquoi ne pas acheter le terrain? Le terrain n'appartient pas au Collège Boisbriand?

Monsieur Patrick Jérôme

- Article 1 - Prévoyez-vous toujours faire les travaux sur le chemin de la Côte Sud?
- Peut-on annoncer la tenue d'une séance spéciale sur le site Internet de la Ville?

**RÉSOLUTION 2009-08-513
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE lever la séance à 8 h 30.
Adoptée

SYLVIE ST-JEAN, mairesse

ME JOHANE DUCHARME, oma
Greffière adjointe

